

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE  
COMMUNE DE PLESDER

## Enquête publique relative à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme

En application de l'arrêté n°2019-URB-001 du 10 Juillet 2019, il sera procédé sur la commune de Plesder à une enquête publique portant sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Conformément à la décision du Président du tribunal administratif de Rennes, M. Bruno GOUGEON, retraité de l'Armée de l'air, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier, comprenant les informations environnementales relatives au projet, seront mises à disposition du public pendant 31 jours consécutifs, du **2 Septembre au 2 octobre 2019** inclus. Toute personne pourra en prendre connaissance à la mairie de Plesder, 2 Place de l'Erable, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le dossier d'enquête sera également publié sur les sites Internet de la Communauté de communes [www.bretagneromantique.fr](http://www.bretagneromantique.fr) et de la mairie de Plesder [www.plesder.fr](http://www.plesder.fr).

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet peuvent être :

- consignées sur le registre d'enquête, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé à la mairie de Plesder ;
- adressées par écrit au commissaire-enquêteur : à l'attention de M. Bruno GOUGEON commissaire enquêteur, Mairie de Plesder, 2 rue de l'Erable à Plesder (35720).
- adressées par voie électronique au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : [plu-plesder@bretagneromantique.fr](mailto:plu-plesder@bretagneromantique.fr)

Les courriers et documents transmis par voie postale seront annexés dès leur réception au registre d'enquête et tenus à la disposition du public. Les transmissions électroniques seront consultables sur les sites internet de la Communauté de communes et de la mairie de Plesder, dans les meilleurs délais.

Toute observation, courrier ou document réceptionné après la clôture de la présente enquête ne pourra être pris en considération.

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la mairie de Plesder dans les conditions habituelles d'accès au public ou sur les sites internet de la Communauté de communes et de la mairie de Plesder, du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur.

A l'issue de l'enquête, au vu des conclusions du commissaire enquêteur, le projet de révision sera soumis pour avis au Conseil municipal de Plesder avant approbation par le Conseil communautaire.

Le commissaire-enquêteur se tiendra en **mairie de Plesder** pour recevoir les observations :

- le lundi 2 Septembre 2019 de 15h à 17h30
- le mercredi 11 septembre 2019 de 10h à 12h
- le vendredi 20 septembre 2019 de 10h à 12h
- le mercredi 2 octobre 2019 de 15 à 17h30

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service urbanisme, Communauté de communes Bretagne romantique, 22 Rue des Coteaux, 35190 La-Chapelle-aux-Filtzméens (téléphone : 02 23 16 41 44)